



Proposition : AEMQ-02

Titre : Indexation des frais d'adhésion

MISE EN CONTEXTE

Attendu que l'association cherche à établir une procédure d'ajustement des frais d'adhésion juste et équitable annuellement des membres, le conseil d'administration, propose que les membres débattent de cette proposition lors de l'AGA 2019.

PROPOSITION

Il est proposé que l'Association indexe les frais d'adhésion des membres selon la proposition suivante :

Membre Corporatif

- 1. Frais de base : aucune augmentation*
- 2. Frais ajustement des heures déclarées : + 2.5 % / année*

Membre Associé

- 1. Augmentation de 2.5 % / année*

Membre Affilié

- 1. Augmentation de 2.5 % / année*

Membre Académique

- 1. Aucune augmentation*

Membre Professionnel

- 1. Augmentation de 2.5 % / année*





PROPOSÉE PAR

Nom de l'entreprise : Senneco inc.

Contact : M. Luc Vaillancourt

Courriel : luc.vaillancourt@senneco.com